

Zeitschrift: Macolin : revue mensuelle de l'École fédérale de sport de Macolin et Jeunesse + Sport

Herausgeber: École fédérale de sport de Macolin

Band: 43 (1986)

Heft: 1

Rubrik: Jeunesse + Sport

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 29.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



L'Année de la jeunesse coïncide avec un «courant» de l'histoire contemporaine

Hans Altorfer

Traduction: Eveline Nyffenegger

Différents sujets ont servi de prétextes à la fête en 1985. Pour l'Autriche, ce fut une année tout à fait exceptionnelle, rappelant deux moments importants de son histoire contemporaine: 40 ans de fondation de la 2e République, 30e anniversaire de son indépendance. Après les troubles de la deuxième guerre mondiale et les années d'occupation, les événements politiques de 1945 et de 1955 ont assuré son indépendance. Pour marquer cet événement, les Autrichiens ont eu une idée originale: ils ont invité 4 adolescents de chacun des 4 Etats signataires du traité d'indépendance, ainsi que des 7 pays limitrophes, pour un séjour d'une semaine.

Choisis parmi plusieurs régions, Christian (Lausanne), Sara (Tessin), Marianne (Amriswil) ainsi qu'un autre Christian (Ilanz) ont été les heureux élus.

Accompagnés de Dölf Dreier, de la section J+S à l'Ecole fédérale de Macolin, habillés uniformément grâce à la générosité d'une banque et d'une fabrique de vêtements – la même qui équipe la délégation suisse aux Jeux olympiques – ils ont pu partir pour Salzbourg au milieu du mois d'août. Agés de 16 à 18 ans, les 22 jeunes filles et les 22 garçons des 11 nations invitées devaient savoir jouer au volleyball et comprendre l'allemand. Comme on pouvait s'y attendre, ce fut un rassemblement haut en couleurs, mais les critères de sélection concernant les connaissances linguistiques semblent n'avoir pas été partout les mêmes.

«Dans la dynamique de groupe, grâce à ses connaissances linguistiques, la délégation suisse a pu jouer un rôle actif de plaque tournante», remarque Dölf Dreier. Mais le groupe a aussi eu l'occasion d'apprécier la beauté du pays, de se familiariser avec certaines coutumes, de découvrir des curio-

sités, de visiter des monuments importants et, surtout, d'entrer en contact avec des jeunes de différentes nationalités. Il a visité le centre sportif national de Kitzsteinhorn, où de nombreux jeunes skieurs sont formés, le monument de Salzberg Hallein, la ville de Graz, des écoles de sport et, naturellement, Vienne et ses alentours. A la clôture, l'équipe mixte américano-russo-italiano-suisse, dans laquelle évoluait Marianne, la Thurgovienne, a remporté la finale du tournoi amical de volleyball. Un exemple qui pourrait être imité lors des grands meetings sportifs, ou lors de... sommets politiques!

En bref, les 4 jeunes Suisses ont passé, avec leurs camarades des 10 autres nations, un excellent séjour en Autriche. La lettre de remerciements de notre délégation au gouvernement fédéral se termine par la phrase suivante: «Monsieur le Ministre, notre venue en Autriche a été pour nous tous une expérience unique. Nous vous en remercions de tout cœur.» Ces mots résument tout. Nous espérons que les autorités autrichiennes auront reçu 11 lettres analogues. Leur idée originale et le succès auquel elle aboutit le méritent bien! ■



Dölf Dreier avec quelques participants.

Les chefs des services cantonaux parlent de l'avenir de J+S

Le développement du mouvement J+S, la place qu'il est susceptible d'occuper au sein des associations de jeunesse, l'harmonie à établir entre la pratique des sports et le respect de la nature, tels ont été les sujets à l'ordre du jour de la conférence d'automne des chefs des services cantonaux J+S, qui s'est tenue à l'EFGS de Macolin les 12 et 13 novembre.

La tendance qui se dessine d'élargir l'âge d'accès aux activités de J+S (14 à 20 ans aujourd'hui) a été combattue par M. Heinz Keller. Le directeur de l'EFGS pense que, dans la situation actuelle du moins, il est beaucoup plus judicieux de chercher à améliorer la qualité de l'évolution présente par une concentration des moyens mis à disposition par la Confédération. Rapelons que 30 branches sportives font partie du mouvement à ce jour et que 15 sont sur une liste d'attente.

Quant à la collaboration avec les associations de jeunesse, on est bien résolu à la maintenir et à l'intensifier, tout en tenant compte de la nouvelle situation que va créer l'entrée en vigueur de la loi fédérale concernant l'encouragement de l'activité extra-scolaire de la jeunesse, loi actuellement en préparation.

Enfin, la préservation de l'environnement est le souci de tous et le sport a, lui aussi, un rôle à jouer dans ce domaine. Mais, lorsque des confrontations se font jour comme c'est le cas par exemple, à l'heure actuelle, entre les coureurs d'orientation et les chasseurs, ou entre les canoéistes et les pêcheurs, il faut, pour trouver un «terrain» d'entente, que les deux parties soient prêtes à discuter entre elles tout comme avec les milieux engagés dans la protection de la nature. Cet avis s'est acquis l'approbation unanime des délégués. (Y.J.) ■